

**éditorial**

## Un Zimbabwe islamique

**L**e soulagement de ce qu'on appelle « la Communauté internationale » après la réunion de Genève du 1<sup>er</sup> octobre dernier consacrée au nucléaire iranien et à de nouvelles possibles sanctions à l'égard de ce pays est difficile à comprendre et à admettre pour un observateur impartial et critique. Expliquons-nous. Depuis la révélation de l'activité réelle du site de Qom, et même antérieurement, nous disons de la preuve que l'Iran a construit au moins un nouveau site clandestin et ceci à compter des révélations de l'été 2002 qui ont conduit à la crise actuelle, dont l'Occident ne peut méconnaître, à ses risques et périls, la profondeur. Et la menace qui pèse désormais sur lui. Rien n'interdit aujourd'hui de penser qu'il y a d'autres installations secrètes (pour traiter l'uranium enrichi à des fins militaires et non civiles) dans ce vaste pays. Que ce site ait pour objectif — au dire de l'Iran dans la lettre adressée en hâte à l'AIEA — de détenir une installation pilote d'enrichissement, constitue une nouvelle confirmation des intentions nucléaires du régime iranien d'Ahmadinejad. Et ceci non seulement en raison de son caractère secret, mais parce que Téhéran dispose, d'ores et déjà, d'un pilote de 3 000 centrifugeuses à Natanz, avec des machines de plusieurs générations.

En février 2003, lorsque l'Iran avait été interrogé par les inspecteurs de l'AIEA sur l'existence d'un pilote permettant de tester les 54 000 centrifugeuses qui devaient être installées progressivement sur le site de Natanz, la réponse, contre toute logique, a été qu'il n'avait pas été jugé nécessaire. À présent, deux installations vont devoir être justifiées. La construction de ce site ayant commencé en 2005 (avec des travaux de génie civil antérieurs à cette date), la planification du site remonte au moins à 2003 et c'est précisément l'année où l'Iran s'était engagé auprès des Européens à geler son programme d'enrichissement. Dès lors, une conclusion s'impose : quelle confiance peut-on avoir dans un quelconque négociation, plusieurs années plus tard, avec un régime qui se durcit (voir l'épisode Moussavi), très différent de celui du réformateur Khatami qui était président à l'époque des décisions concernant ce site ?

Contrairement à ce que d'aucuns voudraient faire accroire, l'ouverture du site de Qom aux inspecteurs de l'AIEA ne s'analyse pas comme une concession de l'Iran, mais comme une obligation à laquelle Téhéran ne saurait se soustraire à partir du moment où elle a été révélée. Dans le cas contraire, le Conseil de sécurité de l'ONU aurait été contraint de sévir à nouveau quel que soit le faible désir de certains des membres les plus importants — les Etats-Unis compris — de suivre cette voie.

Et le second élément de l'accord de principe du 1<sup>er</sup> octobre 2009 (car à ce stade il ne s'agit pas d'un accord en bonne et due forme), c'est-à-dire la sortie d'Iran de 1 200 kg d'uranium faiblement enrichi pour fabrication hors du territoire iranien du combustible nécessaire au réacteur de recherche de Téhéran, va faire l'objet d'une réunion le 18 octobre prochain et il est à remarquer que toutes les modalités de cette opération sont encore imprécises. Restons donc assez, voire franchement prudents.

Le chef du programme nucléaire iranien, Gholam Reza Aghazadeh, rappelle le démissionnement de ses fonctions le 16 juillet 2009. Il était le responsable de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) depuis douze ans. La raison de cette démission n'a pas été donnée, mais elle est survenue dans un contexte de pressions accrues pour que Téhéran renonce à ce que les Occidentaux soupçonnent d'être des ambitions nucléaires militaires. M. Aghazadeh avait construit l'usine de conversion d'uranium d'Ispahan et le site d'enrichissement d'uranium de Natanz. Il est aussi considéré comme le responsable du développement de la centrale nucléaire de Bouchehr. Son « successeur », du moins dans les négociations Iran - pays de l'UE, n'est autre que Saeed Jalili qui a par ailleurs eu un rôle important dans la fraude électorale du 12 juin 2009 et qui détenait cette fonction depuis l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad. Jalili s'est montré aussi difficile et idéologue que d'habitude, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, ce qui augure des lendemains beaucoup moins faciles que ce que l'on persiste à espérer, du moins officiellement. En coulisses, c'est sans doute autre chose...

Peu loquace, le négociateur iranien, de retour à Téhéran, a déclaré qu'il avait « gagné ». En effet. Rien ne garantit que l'accès au site de Qom permettra de connaître les plans de l'installation, ni d'avoir des entretiens, essentiels, avec les concepteurs ni postérieurement de pouvoir poser des caméras de surveillance quand les centrifugeuses seront installées. Plus pernicieux est ce qui se passe au regard de l'opinion publique internationale : l'intérêt pour les constantes violations de Téhéran à l'égard du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) et de l'AIEA a baissé. L'attention internationale est actuellement détournée des autres aspects des activités liées au programme nucléaire militaire, sujets qui figuraient dans une annexe du dernier rapport de l'AIEA, jamais rendu public.

Si la stratégie antérieure des grandes puissances est remise en cause (UE + Etats-Unis), on peut imaginer un abandon pur et simple de la demande centrale du Conseil de sécurité. L'administration américaine comprend des avocats de cette approche. On connaît l'histoire : Corée du Nord, 1994. L'heure est grave. Un scénario « à la zimbabwéenne » n'est donc pas exclu. Il est déjà trop tard, piètre Occident...

Marie-Pierre BOULIGAUD

## LGV PARIS - CLERMONT - LYON

# Les élus rhônalpins et auvergnats sur la même voie



Le TGV passera-t-il un jour à Roanne ? Une chance, peut-être la dernière, semble se dessiner avec la signature d'une déclaration commune entre élus des Régions Rhône-Alpes et Auvergne. L'enjeu est de montrer l'intérêt pour l'Etat et les territoires concernés de choisir une voie très à l'ouest pour la future LGV entre Paris et Lyon.

page 11

## TITRES RESTAURANTS

# Le dispositif national géré depuis Roanne

Discrètement installée rue Brison, à Roanne, depuis 1997, la Commission Nationale des Titres Restaurants gère un dispositif auquel adhèrent 118 000 entreprises françaises et dont bénéficient 3 millions de salariés : le titre-restaurant.



Photo P. Jacquet

page 12

## FAITS DIVERS

### La Poste braquée à Riorges



page 8

## ECONOMIE

### 83 entreprises ouvrent leurs portes

page 2

## BASKET-BALL

### La Chorale sur les bons rails

pages sports

## DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

### La peur du Tribunal

page 2

## REFORME DES COLLECTIVITES

### La perplexité des maires de la Loire



page 11

## ROANNE TABLE OUVERTE

### Un Salon du livre au menu ce week-end

page 7



## Fete du Charolais

De la fourche à la fourchette

Du vendredi 23  
au dimanche 25  
Octobre 2009

Au Scarabée. Roanne/Riorges  
**Entrée gratuite**  
**Grand public**

• Concours / animations

• Déjeuner sur place du vendredi 23 au dimanche 25 oct.  
«le charolais à l'honneur»  
20€ / personne (réservation sur place)

• Exposition agricole

• Repas et soirée dansante samedi 24 oct. à 20h30 :  
«le charolais dans l'assiette»  
22€ / personne (réservation sur place et dans les boucheries de Roanne)

[www.lescarabee.fr](http://www.lescarabee.fr)